



COMMUNIQUE DE PRESSE

LANCEMENT DU CLUB ETI - OCCITANIE

Toulouse, le 22 juin 2022 – 25 dirigeants d'entreprises de taille intermédiaire de la région Occitanie se sont regroupés pour lancer officiellement le **Club ETI -Occitanie** suite à sa création le 7 janvier 2022.

Ce projet fait écho au lancement par le gouvernement le 5 janvier 2022 de la 2nde phase de la **Stratégie Nation ETI**, avec de nouvelles actions visant à renforcer l'accompagnement des ETI par les pouvoirs publics, développer l'attractivité et l'accès des ETI aux compétences, améliorer la compétitivité des ETI pour renforcer leurs capacités d'investissement, favoriser les engagements environnementaux et sociétaux des ETI.

Les ETI sont plus que jamais les véritables moteurs de la croissance, sources de créations d'emplois, de richesses et d'innovation, et jouent un rôle de premier plan dans l'économie régionale occitane. Elles représentent d'ailleurs plus de 315 entreprises et 156 000 emplois en Occitanie en 2020.

En s'inscrivant dans la démarche nationale du Mouvement des entreprises de taille intermédiaire (Meti), et fédérant les dirigeants d'ETI autour d'un réseau en lien avec les collectivités locales et les filières régionales, la **vocation du Club ETI Occitanie** est claire, ambitieuse et sans équivoque, et s'articule autour de 3 axes :

- **faire progresser les entreprises** en partageant les meilleures pratiques et retours d'expérience sur les questions de transformation, de croissance, d'attractivité, etc... ;
- **co-construire avec la Région Occitanie les dispositifs économiques**, les diffuser et favoriser le développement de l'écosystème régional ;
- **donner aux ETI une place centrale dans l'économie** de la Région au travers d'échanges avec les décideurs politiques régionaux et contribuer ainsi au déploiement de la Stratégie Nation ETI.

315 ETI recensées en Région Occitanie

La région Occitanie compte 315 ETI sur son territoire, soit 6% des 5 400 ETI françaises. Ces dernières emploient directement près de 156 000 personnes. Dans le détail, 56% des ETI sont localisées en Haute-Garonne et dans l'Hérault ; une majorité d'ETI ont un actionariat familial.



Cette association, qui bénéficie du soutien de la Région Occitanie et de banques régionales, a pour objectif de fédérer des dirigeants d'entreprise qui désirent s'engager dans la structuration d'un réseau régional d'ETI et de PME en croissance.

Présidé par Catherine Mallet, directrice adjoint du groupe ACTIA, le Club ETI Occitanie, ce réseau qui permet de fédérer et échanger sur des problématiques communes, est lancé par des entrepreneurs du territoire, lors de la 1^{ère} réunion des adhérents organisée le 17 mai 2022 à Labège dans les locaux de Lyra Network.

25 ETI régionales et leurs dirigeants employant plus de 26 000 salariés (70% en France) ont ainsi participé à la première réunion des adhérents du Club ETI Occitanie. Cette première réunion a permis notamment de :

- définir les axes de réflexion prioritaires à mener. Ces priorités seront travaillées au sein de 5 commissions : transition écologique et RSE ; Talents et ressources humaines ; Logistique et distribution ; Transformation digitale ; International et export ;
- confirmer la nécessité pour le Club de rayonner dans l'ensemble de la région et d'accélérer les adhésions d'entreprises situées sur la partie « méditerranée » de la région.

La composition du bureau du Club-ETI Occitanie est la suivante :

- Catherine Mallet, Présidente (ACTIA)
- Cyrille Tupin, Vice-Président (ABIONYX Pharma)
- Anton Bielakoff, Vice-Président (LYRA Network)
- Etienne Alibert, Secrétaire-Trésorier (DELOITTE)

Une réunion de lancement aura lieu à l'automne 2022, réunion à laquelle l'ensemble des membres et partenaires du Club ETI seront conviés.

Chiffres clés sur les ETI

Seuils des ETI :

Une ETI est une entreprise qui :

- emploie entre 250 à 4 999 salariés ;
- réalise un chiffre d'affaires entre 50 millions et 1,5 milliard d'euros ;
- présente un total de bilan entre 43 millions et 2 milliards d'euros.

Les ETI en France :

- 5 000 entreprises contre 12 000 en Allemagne
- 20 % de l'emploi dans les secteurs marchands non agricoles
- 29 % du chiffre d'affaires contre 35 % pour les grandes entreprises
- 1/4 de la valeur ajoutée Contre 1/2 pour les grandes entreprises

Contact :

Sarah Sabadie

Clubetioccitanie@gmail.com

D : +33 (5)62 16 50 46

M: +33 (7)86 57 52 17